

L'expérience « Et voilà le travail »

« ...le syndicalisme poursuit la coordination des efforts ouvriers, l'accroissement du mieux-être des travailleurs par la réalisation d'améliorations immédiates, telles que la diminution des heures de travail, l'augmentation des salaires, etc. Mais cette besogne n'est qu'un côté de l'œuvre du syndicalisme; il prépare l'émancipation intégrale, qui ne peut se réaliser que par l'expropriation capitaliste »

Charte d'Amiens 1906

Ces dernières années, les équipes syndicales de l'Union syndicale Solidaires, comme d'autres, ont été confrontées à la dégradation des conditions de travail et à des situations où elles assistent de manière concomitante à l'éclatement des collectifs, à une individualisation croissante dans le travail des salariés et à une intensification forcenée des tâches. Ces différentes situations sont souvent reprises par les syndicats et les salariés sous l'appellation « Souffrance au travail ». Partout des équipes syndicales agissent sur ces questions. D'une fédération qui crée un observatoire du stress à l'équipe syndicale qui intervient pour faire reconnaître les « pétages de plomb » comme accidents du travail, des militants de CHSCT qui obtiennent une expertise qui va les aider au débat avec les collègues à l'équipe syndicale qui se bat pour obtenir une consultation du CE et du CHSCT sur le système d'évaluation, nos équipes syndicales sont à l'action.

Le syndicalisme « Solidaires » s'est affirmé sur une volonté de construire à partir du terrain... Face à une dérive d'absorption du syndicalisme dans l'institutionnel, la création de l'Union Syndicale Solidaires a voulu donner une place prépondérante aux acteurs de la transformation sociale que sont les salariés. La présence sur le terrain, là où se posent les problèmes, est donc en ce sens incontournable...

Sur les situations de travail (souffrance, stress, TMS, etc.) nous insistons sur l'importance d'avoir une démarche syndicale qui prend en compte la parole des salariés. En effet, c'est sur la compréhension de ce que vivent les salariés dans l'activité de travail que les équipes syndicales peuvent interroger les causes, dans l'organisation du travail notamment, et ne pas se limiter aux seuls effets.

Cet objectif, sans doute ambitieux, passe notamment par une mise en question de notre exercice de l'activité syndicale et par une interrogation sur l'articulation de nos pratiques avec, par exemples, les chercheurs, cabinets d'expertises, ergonomes, médecins, associations et acteurs de la santé au travail mais aussi artistes, photographes, vidéastes.

Munie de cette feuille de route, la commission « santé et conditions de travail » de l'Union syndicale Solidaires a entrepris courant 2009 l'organisation des journées « Et voilà le travail » des 9 et 10 mars 2010.

Une participation massive:

Ce sont donc entre 500 et 600 militants de l'Union syndicale Solidaires qui se sont réunis à Paris et Montreuil les 9 et 10 mars 2010 pour deux journées d'échanges, de réflexions et de formations sur les actions des équipes syndicales de « Solidaires » engagées sur les questions du travail...

Ce nombre important, très au-dessus de l'objectif initial, démontre, s'il en était besoin, l'importance de ce sujet pour les militants syndicaux et ceux de Solidaires en particulier. Il nous semble utile de noter que, pour la grande majorité des militants présents, il s'agissait de militants de terrain (c'est-à-dire non déchargés d'activité de travail de manière permanente), que de nombreux secteurs étaient représentés, avec un mélange public/privé qui a permis à la fois un vrai brassage d'expériences mais aussi le constat d'une situation commune. Enfin, l'ambiance de ces deux journées fut remarquable au niveau de l'écoute, de l'engagement et de la volonté d'échange des participants. Cette attention traduit sans doute le sentiment pour les participants d'urgence à avancer collectivement sur ces questions.

Des échanges en ateliers :

Durant la journée du 9 mars, les militants se sont réunis dans une vingtaine d'ateliers pour échanger sur leurs pratiques, leurs expériences, leurs résultats et leurs actions syndicales sur les questions du travail (les restructurations, l'action juridique, le recours aux inspecteurs du travail, les risques psycho sociaux, les pratiques d'enquêtes des CHSCT, l'action sur l'amiante et sur toutes les substances dangereuses, etc.). Ce sont plus de 40 heures de débats qui nous ont permis collectivement de progresser et de construire les bases d'actions collectives sur la question du travail.

Dans l'organisation de ces ateliers, nous avons prévu deux points particuliers qu'il nous semble important d'aborder ici car ils symbolisent deux axes importants et complémentaires de notre démarche.

Le premier point était dans l'ouverture de l'atelier : nous avons demandé à des équipes syndicales de présenter, en ouverture de chaque atelier et comme point de départ aux débats et aux réflexions, leurs actions et interventions sur le thème abordé. Il pouvait aussi bien s'agir d'une note de bilan, positif ou négatif, que d'un point d'étape. L'idée principale était de partir de cas concrets pour aborder la problématique de l'atelier, car il ne s'agissait en aucune façon de faire un Nième constat de la situation de pression au travail ou une "observation" de la dégradation des conditions de travail, mais plutôt de voir, dans le contexte actuel, comment des équipes syndicales résistent ou sont à l'offensive, comment elles utilisent les outils juridiques, comment elles échangent et se forment, quelles pratiques elles mettent en mouvement...

Le second point était dans l'invitation que nous avons faite à un certain nombre de chercheurs, acteurs de la santé au travail, à qui nous avons proposé de participer physiquement à ces ateliers comme témoins muets, à charge pour eux ensuite de nous produire un avis ou une analyse par écrit sur le déroulé de ces ateliers. A travers ces textes, l'idée est de nourrir le débat et la confrontation d'idées entre des praticiens de la santé au travail et les équipes syndicales et, à plus long terme, de tenter la construction et l'élaboration d'un réseau, une toile, outil pour l'action des salariés.

Un exemple de ce travail :

Cette approche nous a permis, par exemple pour l'atelier sur la reconnaissance en accident du travail de tous les risques (notamment « psychosociaux »), d'ouvrir nos débats avec deux présentations, la première étant le retour d'expérience par le syndicat Sud Techn'hom de Solidaires industrie sur une procédure de reconnaissance d'un accident du travail lié à un « burn out », décrivant le parcours, notamment auprès de la CPAM, les points d'appui (médecin du travail, CHSCT), les succès et échecs, la seconde étant l'utilisation de l'enquête du CHSCT par Sud PTT sur des cas de « pétages de plomb » sur les plateaux de centres d'appels. Les débats ont ensuite permis d'élargir les nombreuses approches et différences de moyens d'agir, notamment entre salariés du public et du privé, les recours juridiques étant basés sur plusieurs codifications.

Brigitte Font Le Bret, psychiatre, spécialisée dans l'accueil des salariés en souffrance, membre de l'Observatoire du stress et des mobilités forcées de France Télécom, présente à cet atelier comme « témoin muet », a pu constater de notre part certaines erreurs de procédure ou des confusions et nous a, par la suite, transmis un texte évitant de nombreuses fausses pistes. A partir de l'ensemble de ces échanges, un groupe s'est mis en place et travaille à un guide à l'attention des militants et des équipes syndicales.

Un moment intense :

Pour clôturer cette journée du 9 mars, nous avons eu une représentation par la Compagnie Naje de la pièce de théâtre-forum « Les Impactés », construite à partir du vécu des salariés de France télécom. Ce fut là aussi un moment intense d'échange et les retours furent très positifs et enthousiastes pour tous les militants présents.

Cette pièce de théâtre-forum est un formidable outil pour mettre en visibilité ce qui est souvent compliqué à expliquer dans les mécanismes à l'œuvre dans la destruction des collectifs et elle permet aussi à beaucoup de reprendre la parole.

Il nous est apparu nécessaire de voir de quelle manière et comment nous pourrions mieux encore utiliser cette pièce comme outil de luttes syndicales et discuter avec la compagnie Naje pour élaborer d'autres outils d'intervention ayant recours au théâtre pour aller à la rencontre des salariés.

Agir collectivement:

Le 10 mars, nos travaux se sont poursuivis en séance plénière par deux débats le matin, le premier sur les risques physiques avec la participation d'Attac et de la fondation Copernic, puis sur les risques psycho-sociaux avec le SNPST et la revue Santé et travail. L'après midi fut consacrée à un premier rendu sur le travail des ateliers de la veille suivi par un débat général sur l'action des équipes Solidaires et les perspectives à dégager suite à ces journées.

A cette occasion, plusieurs syndicats (par exemple Sud Rail, Sud Caisse d'Epargne, Union Snui Sud Trésor Solidaires) se sont prononcés pour une amplification du travail entrepris sur ces questions et sur la nécessité de prise en charge encore plus collective à l'intérieur à la fois de Solidaires mais aussi dans les équipes syndicales des syndicats et fédérations de Solidaires.

Les pistes et perspectives principales :

Il ressort de ces deux journées une volonté commune de poursuivre un travail de structuration en réseaux avec la poursuite des échanges qui permettent de dépasser l'isolement dans lequel chacun se trouve, des demandes importantes pour développer des formations indispensables pour tous les représentants du personnel (CHSCT mais aussi CE, DP, Représentants syndicaux...). Enfin, pour l'ensemble des centaines de militants présents, il s'agit désormais de trouver les voies pour remettre les questions du travail au cœur de l'action et de l'activité syndicale au même titre que les questions des salaires, de l'emploi et de service public.

Parmi les pistes issues de ces deux riches journées, nous avons prévu de multiplier, au niveau des Solidaires locaux, des sections syndicales, des journées « Et voilà le travail » afin de permettre à des petites équipes d'y participer mais aussi d'élargir ces journées à d'autres acteurs syndicaux et associatifs.

Point très important, le renforcement et l'accroissement des formations syndicales sur le sujet du travail. Sur cet axe, nous avons construit et élaboré depuis, au cours de l'été 2010, un module de formation "Prise en charge syndicale des risques psycho-sociaux" pour lequel Solidaires a ensuite formé une vingtaine d'intervenants interprofessionnels en capacité d'animer ces formations de deux jours sur l'ensemble du territoire.

Nous avons aussi décidé la poursuite du travail engagé dans les ateliers par la mise en place de groupes de travail spécifiques sur chaque sujet traité, en lien avec la commission, la mise en avant de manière plus forte et régulière au niveau de Solidaires de nos revendications sur les questions du travail et la diffusion et la mise à disposition d'un maximum d'informations pour les militants syndicaux via un bulletin régulier et un wiki.

Penser global, agir local :

Pour paraphraser Attac, il s'agit, pour le sujet « travail » comme sur beaucoup d'autres, pour le mouvement syndical d'être en capacité d'articuler à la fois un travail militant dans les entreprises au plus proche des salariés et une réflexion plus globale sur les instruments politiques à construire en lien avec les pans les plus combatifs du mouvement social.

La question de la confiance des salariés dans leur capacité d'agir et de construire, dans leur quotidien, des résistances collectives inscrites dans le cœur de leur activité est une question centrale du syndicalisme. Mais cette problématique ne doit pas être opposée à la mise en place d'alliances "à l'extérieur" de l'entreprise, à la construction d'un réseau réunissant chercheurs, militants, acteurs associatifs à même de donner des perspectives globales à ces luttes locales.

L'expérience « Et voilà le travail » n'en est qu'à ses débuts et porte en germe une multitude de pistes qu'il nous faudra désormais défricher. Les conflits autour du travail centralisent nombre de nos questions. Il suffit de parler et d'écouter des salariés pour voir l'évidente et vitale nécessité d'avancer dans cette tâche.

Eric Beynel

Porte-parole union syndicale Solidaires, animateur de la commission santé et conditions de travail.